



Organisme de formation : **AM&JT**, siège social 16 esplanade du champ de mars 35000 Rennes RCS de Rennes sous le SIRET n° 834 595 126 00014 – numéro d'enregistrement **53351021735**
représentée par : M. Adam & M. Taboré

IOBSP NIVEAU II 80h

Public visé

Tous publics

Pas de durée ni d'expérience professionnelle requise

Pas de prérequis scolaire et universitaire

Objectifs de la formation

Maîtriser les bases essentielles pour devenir IOBSP

Connaître les règles en matière de crédit

Savoir constituer un dossier client

Contenu de la formation

Les savoirs généraux (module général) / le crédit immobilier ; le crédit à la consommation / crédit de trésorerie / Regroupement de crédit / Service de paiement.

Le programme est conforme à l'arrêté du 18 juillet 2022 portant approbation des programmes de formation des IOBSP.

Moyens et méthodes pédagogiques

Avoir un accès internet et un ordinateur, une tablette Ou un smartphone (FOAD)

Contenus vidéos et textes à visionner, fiches à télécharger

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h
Formations accessibles aux personnes atteintes d'un handicap auditif, moteur ou cognitif

Modalités de suivi

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h
Par téléphone, tchat ou email

Encadrement pédagogique assuré par Julien TABORE, master en droit privé et son équipe

Suivi technique assuré par Médéric ADAM, informaticien

Evaluation – Sanction - Durée

QCM final (obtenir un score supérieur à 70%)
Durée qcm environ 10 min.

Délivrance d'une attestation après 80 heures,
Validation des modules et l'obtention du QCM final

Durée de formation : 80 heures minimum (au rythme de l'apprenant)